

De l'adhérent usager au bénévole : pluralité des formes d'engagement et place de l'habitant dans le projet.

Centre social La Chataigneraie Pessac : Estelle DESBOIS : secrétaire bénévole, Sylvie GOULOU : trésorière

Centre socioculturel Portraits de Familles St-Denis de Pile : Fernanda MARQUES : vice-présidente, Myriam GERMAIN : bénévole, Laura THOMAS : animatrice, Marina MARTINEZ : agent d'accueil Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Maurice BAQUARISSE : bénévole, Mme PISSOTTE : bénévole, Marie-lisette HONORE : bénévole

Maison d'Animation des Jalles St-Médard : Béatrice ZABALA, Evelyne PRIMAT : administratrices

Centre socioculturel La cabane à projets canton du Créonnais : Gaëlle CASTIGLIONE : Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Jocelyne SERRE : bénévole, Nicole MICHON : bénévole, Anna BOSSUET : chargée d'accueil, Martine BERROUET : bénévole,

MJC CL2V Mérignac-Bordeaux : Claire QUELENNEC : bénévole

Centre social Beutre Mérignac : Michèle BOURGEON : présidente, Christine BERTHIER : administratrice, Sophie ROUZAU : stagiaire, Eric BERTHIER : administrateur

Centre Socioculturel Martignas : Mélanie MAUCHAMP, Patricia FERNEZ : animatrices

Centre socioculturel La Passerelle Ambarès : Marie-Liesse DUCLOS : directrice

Centre social et familial Bordeaux Nord : Anne Mac Queen : animatrice

I/ Un 1^{ier} exercice en atelier pour définir ce qu'est l'engagement et identifier les différentes formes possibles et termes utilisés (cf tableau en pièce jointe).

Engagement :

L'engagement personnel recouvre toutes les motivations qu'un individu peut avoir pour se réaliser ou pour se confronter à lui-même.

Ses motivations :

- La recherche de sens
- La recherche d'occupation : « tuer le temps », se défouler, se confronter, se mesurer, définir son rôle social

L'engagement collectif se nourrit fortement de l'engagement personnel, et de nombreuses formes d'engagement personnel sont intimement liées à une démarche sociale.

Ses motivations :

- Mettre à disposition temps et compétences : la satisfaction par l'utilisation de son temps et de ses compétences pour la réalisation des projets du groupement
- S'engager pour être utile : la motivation du bénévole n'est pas qu'une obligation de moyens (« je fournis du temps, j'offre mes compétences ») mais aussi, voire surtout, de résultat « Mes apports sont-ils réellement utiles »

Bénévole :

- 1^{ère} lecture : du latin *benevolus* [*bene* (le bien) + *velle* (je veux)] = « celui qui veut le bien »
- 2^{ème} lecture : « celui qui le veut bien », une lecture du bénévolat basée sur deux notions fondamentales, la liberté de l'engagement et l'absence de contre partie financière

Un bénévole est une personne physique qui apporte gratuitement et librement de la connaissance ou son activité à un groupement pour que cet apport contribue à la production nécessaire à la mise en œuvre du projet du groupement. Le bénévolat est aussi bien une manière de s'engager qu'une manière d'agir. Il n'existe pas un statut juridique unique au bénévolat et au bénévole.

Membres : Elément d'un collectif, d'un groupe constitué. Dans une association, l'assemblée des membres constitue l'organe souverain : c'est l'assemblée générale. Tous les membres de l'association n'ont pas nécessairement les mêmes droits. On observe couramment une distinction entre plusieurs types de membres : adhérents ou actifs (participent aux activités de l'association, paient généralement une cotisation et possèdent le droit de vote), membres d'honneur, membres bienfaiteurs, membres fondateurs, membres de droit (l'adhésion spécifique « de droit », dispensé de l'acquiescement de la cotisation, constitue la contrepartie d'une collaboration avec l'association)

Adhérent : C'est le fait d'être membre du collectif et de pouvoir décider. En adhérant aux valeurs d'une association, l'adhérent participe à la prise de décision en disposant du droit de vote à l'assemblée générale.



Usager : un usager est une personne qui utilise un service public, par opposition :

- au client, celui qui utilise les services d'une entreprise privée,
- à l'adhérent, celui qui est membre d'une organisation privée.

Bénéficiaire : personne qui bénéficie de ce que l'on fait ensemble, de ce qu'on apprend ensemble. La notion est très connotée dans le travail social : pas d'échanges, logique très descendante

Partenaire : Désigne un associé ou celui qui s'associe à une entreprise de quelque sorte qu'elle soit.

Prestataire : Toute personne physique ou morale offrant des services, appelées prestations, donnant lieu à rémunération.

Volontaire : le volontariat est l'une des modalités de l'engagement désintéressé. Il se différencie du bénévolat notamment par le fait :

- L'engagement y est généralement formalisé (un contrat ou une convention détaille généralement droits et devoirs des parties)
- L'engagement est pris pour une durée déterminée à temps plein
- Le volontaire bénéficie à la fois d'une indemnisation et d'un statut social spécifiquement liés à son engagement

Militant : Aux origines, le terme (du latin *miles, militis* : « soldat ») concernait les personnes qui se battaient, les armes à la main, pour défendre (ou imposer) leurs idées et convictions. « isme » peut désigner un « zèle ardent » dont font preuve certains en vue de rallier des personnes à une cause. Au XXI^e siècle, dans les pays à culture et fonctionnement démocratique, un militant utilise des méthodes moins violentes, encore que certaines actions contraignantes puissent parfois entrer dans la panoplie du militantisme de façon de rallier des personnes à une cause.

Dans un Centre Social et par ailleurs dans le monde associatif, le fait d'être militant n'est pas réservé aux adhérents. L'histoire du secteur associatif est celle d'un secteur qui a transformé des initiatives bénévoles innovantes et en phase avec les besoins sociaux en métiers et secteur économique à part entière. Cette référence au passé militant et bénévole des salariés pèse encore sur les habitudes et postures professionnelles des salariés, même si cette culture de l'engagement des salariés tend à s'estomper.

II/ Ce fut ensuite l'occasion de recenser les motivations des participants à être aujourd'hui bénévoles dans les centres sociaux.

Rompre l'isolement : occuper son temps libre, rencontrer des personnes,

Faire ensemble : mener des projets avec d'autres, partager et/ou apporter ses connaissances,

Comprendre l'environnement : Apprendre et comprendre des choses

Trouver son utilité sociale : trouver sa place, être reconnu, être utile, être valorisé/ se mettre en valeur

Transformer et agir : trouver « sa communauté de pensée », construire du sens, élaborer le projet du centre

Ces motivations concourent à : Faire pour soi et pour les autres = **être actif**/ Faire « cité » et apprendre à **vivre en société/ Améliorer le cadre de vie / Décider** et partager

Les différentes formes d'engagement permettent donc de **fabriquer le projet et de faire centre social au quotidien**.

L'ambition du centre social est le **pouvoir d'agir des habitants**

- Donner aux habitants l'envie de s'engager = **ACCUEILLIR, ECOUTER**
- Offrir les conditions de « peser » sur des questions qui les concernent aujourd'hui et demain = **COMPRENDRE**
- Agir collectivement pour changer leur quotidien et les réalités locales = **TRANSFORMER**



III/ un 2nd exercice pour identifier ce que le centre met en place pour que les habitants aient du « pouvoir d'agir », pour repérer **les conditions qui favorisent le « pouvoir d'agir »**

Les habitants ont du « pouvoir d'agir » dans :

- Les instances de travail sur le projet du centre social en cours qui regroupent bénévoles, administrateurs, salariés
- Les espaces de décisions du centre social : bureau, CA, AG pour une association, instance de participation des habitants pour les Etablissements Publics Administratifs
- Les réunions avec les différents partenaires notamment sur un point étape annuel du projet et pendant le renouvellement de projet

Quand ? Lorsqu'ils :

- ont des éléments techniques fiables pour prendre des décisions
- ont connaissance des décisions prises et qu'ils peuvent les communiquer
- participent à des débats
- contribuent à différents travaux en venant témoigner, illustrer

- sont dans l'action collective et la construction du collectif sur le territoire
- sont reconnus et visibles via un journal, une prise de parole

La contribution des salariés au « pouvoir d'agir des habitants »

Des postures professionnelles : écoute, accessibilité, disponibilité, accueil

Des compétences: créer et animer des espaces de travail, regrouper les attentes et/ou les préoccupations communes, accompagner les personnes dans la résolution et/ou le dépassement des difficultés et préoccupations, vulgariser la méthodologie de projet, être en capacité d'analyse et de compréhension

Des savoir-faire : rendre accessible et compréhensible des éléments pour faire des choix, guider sans orienter la décision, accompagner les personnes mais pas se substituer à elles, mettre en relation les personnes, les ressources, faciliter les démarches.

Les voies d'amélioration pour que les habitants aient encore plus de « pouvoir d'agir »

Un besoin de montée en compétence : participer aux formations, aux moments d'informations et d'analyse de l'environnement pour mieux comprendre = université populaire

Une nécessité d'être davantage associé au pilotage du projet : prendre au part au recrutement des salariés (réflexion, participation à l'élaboration de la fiche de poste, sélection des candidatures, entretien), participer à l'élaboration du budget du centre, animer le collectif

Un changement d'attitude : s'autoriser à prendre la parole, à se réunir entre bénévoles et administrateurs, à demander aux salariés plus d'éléments explicatifs, investir des espaces de travail et de concertation organisés par la collectivité locale (conseil local de citoyenneté, conseil municipal, conseil de quartier...)

Se rendre visible : organiser des rencontres avec les élus du territoire sur des thématiques et/ou au moins une fois avec l'ensemble des partenaires du projet, communiquer sur les initiatives des habitants, se mettre en réseau



Pour conclure ces 3 soirées, nous nous sommes questionner sur les mots que l'on utiliserait pour dire l'**AMBITION** du centre social et comment il se propose de la **FAIRE VIVRE**.

Un « nuage de mots » identifié lors de la 1^{ère} séance: lien social, échanges et savoirs, émancipation, éducation populaire, initiatives, activités, soutien, lieu d'accueil...

Qui se complète par **mouvement, dynamique, adaptation, réactivité**.

RDV pour une journée fédérale le 08 octobre
La FABRIK : « la participation...pour faire quoi ? »